



Sablons · sur ·
HUISNE



Stéphane Goin

La Gazette

L'édito du Maire



Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé un bel été (je ne vais pas dire ensoleillé...) mais que vous avez pu vous retrouver en famille, entre amis et profiter de quelques jours de repos !

Après une fête des jardins très réussie, une fête de la musique qui nous a changé les idées, un 13 juillet festif et un magnifique feu d'artifice, un festival de musique baroque qui a recueilli un vif succès : l'heure de la rentrée a sonné.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et cette rentrée est, pour notre commune, le moment de se retrouver.

Après ces longs mois difficiles et ces périodes de doute et de confinement liées à la crise sanitaire, il est maintenant temps de reprendre nos activités. Les associations ont repris doucement mais sûrement (avec bien entendu et toujours le respect des mesures sanitaires). Il était temps...Du côté de nos commerçants : Bienvenue à Fabrice ROTTIER (PROXI), à Pierre CLAUZET et Carina CLAUZET DELLA CROCE (Gazoline) et à M. et Mme DENIS (Restaurant de la Basse Roche).

En ce qui concerne les projets et travaux à venir :

- La reconstruction de la salle Condé Confluence va commencer (les artisans ayant candidaté seront définitivement choisis fin octobre).
- La « maison des sœurs » a été démolie ; la place est désormais libre pour accueillir notre future maison de santé. Deux médecins sont arrivés au Centre Territorial de Santé basé à Rémalard-en-Perche aux Docks Saint Marc. Des permanences sont prévues les jeudis et vendredis et un samedi sur deux pour les personnes n'ayant pas de médecin traitant. Je vous rappelle que les démarches entreprises par la commission ne sont effectuées qu'en vue d'anticiper un départ à la retraite de notre médecin actuel car, vous le savez très bien, la recherche d'un nouveau médecin en milieu rural est de plus en plus difficile.
- Une première réunion de quartier s'est tenue fin août avec les habitants de la rue Michel Meillant. Nous avons noté que les points importants étaient la circulation et le stationnement dans cette rue. Il est donc prévu des « essais » afin de palier à ces problèmes.
- Les travaux de la station d'épuration ont commencé. La fin des travaux est prévue au printemps prochain (si la météo le permet).
- Notre école de musique a pris « un coup de jeune » suite aux travaux d'amélioration effectués cet été. L'école attend maintenant avec impatience la reprise et surtout de nouvelles recrues ! N'hésitez pas à les rejoindre. Un grand merci à nos agents communaux et aux artisans qui ont dû travailler dans l'urgence afin de que notre école soit prête pour la rentrée.
- Les travaux du restaurant de la rue Michel Meillant sont également bien avancés. Une ouverture est prévue début 2022.
- Les jeux pour les enfants (rue du Perche, dans le lotissement vers l'école à Condé et à l'entrée de Condeau) qui avaient été retirés avant l'été (plus aux normes) vont être remplacés prochainement.

Maintenant, nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations et notamment pour notre prochain « Téléthon » qui se déroulera sur le premier week-end de décembre !

Et enfin, juste pour finir ce petit « édito », je me permets d'attirer votre attention sur le « civisme ». Nous sommes tous concernés et c'est ensemble que nous pourrions améliorer et faire en sorte que notre belle commune de SABLONS SUR HUISNE soit un lieu agréable où il fait bon vivre. Je compte sur votre vigilance à tous !

A très bientôt.

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE

Travaux

Travaux à la superette Proxi



La superette dispose désormais de deux portes automatiques entrée/sortie. Le plafond a été refait ainsi que la peinture des murs. L'éclairage a été modifié par la pose notamment de pavés led. Un rideau chauffant a été installé à la porte pour couper le froid. L'ensemble rend le magasin très lumineux.

Démolition de la Maison des Sœurs



Fin août, début septembre, vous avez pu suivre et voir la **démolition de la Maison des Sœurs**. Cette démolition était nécessaire comme nous vous l'avions indiqué dans la précédente Gazette pour **l'installation de la future maison médicale**.

Acquis par la commune de Condé sur Huisne en **décembre 2018**, les bâtiments du 8 rue Michel Meillant étaient la propriété de **l'Evêché de Sées** et abritaient anciennement des religieuses. Cet ensemble de bâtiments appelé « **Maison des Sœurs** » offrait un emplacement de choix pour le projet de la Maison Médicale.

Les coûts de réhabilitation de cette maison étant trop élevés pour y concevoir un ERP -établissement recevant du public- (absence de fondations, exigüité des pièces, agencement intérieur complexe), le Conseil Municipal en a décidé la démolition. Ce constat nous a d'ailleurs été confirmé par l'entreprise de démolition qui nous a indiqué que le bâtiment était même devenu dangereux et nous aurions eu, au fil du temps, de réelles surprises concernant la structure de l'ouvrage.

Avant que la démolition ne soit commencée, il a fallu récupérer un maximum de matériel présent dans les bâtiments : chaudière, radiateurs, lavabos, WC, dalles de plafond, mobilier...

Ce matériel a été réinstallé dans d'autres bâtiments communaux (école de musique, logements appartenant à la commune, local des services techniques).

Divaré, l'entreprise en charge de la démolition, est agréée Qualibat et valorise les déchets issus de la démolition. Elle a donc procédé à la démolition, au tri des gravats et à l'évacuation de ceux-ci. Il a été fait place nette pour la future maison médicale et un parking attenant. L'étude du projet se poursuit maintenant en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur du Perche.

Travaux

Ecole de musique – rénovation de l'école !



Valentin & Elodie à leur bureau

Les travaux à l'école de musique sont terminés. Les locaux sont flambant neufs ! L'école a été totalement rénovée et son aménagement repensé.

Il y a 3 salles : 2 salles de répétition et un bureau pour les professeurs de musique, auxquelles il faut ajouter un coin repas, un placard pour le nécessaire d'entretien et un wc : finies les toilettes au fond de la cour !

Ont été changés : les huisseries, les plafonds ainsi que l'éclairage avec la pose de pavés led. Des cloisons ont été montées, l'électricité et la plomberie mises aux normes.



N'hésitez pas à vous inscrire, même en cours d'année.

L'école de musique accueille tous les âges, à partir de 7 ans, quel que soit le style de musique.

Les instruments enseignés à l'école de musique sont :

- saxophone, clarinette, flûte,
- trompette, cor, tuba, trombone,
- piano (classe complète),
- batterie (classe complète),
- formation musicale.

Habitants Cdc Coeur du Perche

60 € par an

Habitants hors Cdc Coeur du Perche

90 € par an

Location d'un instrument **30 €**

Contacts

ecoledemusique.sablons@orange.fr

02.33.25.00.61

Rue Clément Courteil - Condé sur Huisne

61110 SABLONS SUR HUISNE

Informations municipales

Manifestations à venir

Ces manifestations peuvent être reportées selon l'évolution des conditions sanitaires liées au Covid 19
Passé sanitaire obligatoire

- 15/10/2021** Théâtre « L'ivresse de l'amour...contrôle de routine ! » - Commune - salle des fêtes Paul Pelleray.
- 20/10/2021** Ateliers « Je décore mon village pour Noël » - Commune - salle des fêtes de Condeau 14h-17h.
- 23/10/2021** Ateliers « Je décore mon village pour Noël » - Commune - salle des fêtes de Condeau 9h30- 12h00.
- 27/10/2021** Ateliers « Je décore mon village pour Noël » - Commune - salle des fêtes de Condeau 14h-17h.
- 30/10/2021** Réunion de quartier à Condeau – rendez-vous à 10h00 sur le parking de la Mairie de Condeau.
- 07/11/2021** Marché de producteurs & Artisanat de 9h à 12h30 – Commune – Place du Général de Gaulle – Condé sur Huisne.
- 11/11/2021** Cérémonies patriotiques de l'armistice du 11 novembre – à déterminer.
- 20/11/2021** Thé dansant animé par Bruno Leblanc – Club de la Bonne Ambiance – Coulonges les Sablons.
- 21/11/2021** Bourse aux Jouets de 10h à 17h – APEC- salle des fêtes Paul Pelleray – Condé sur Huisne.
- Courant novembre** sortie Cabaret « Le rêve bleu » Château du Loir – Club de la Bonne Ambiance.
- 28/11/2021** Concert Zanama au profit du téléthon- Commune de Sablons sur Huisne - Eglise de Condé sur Huisne.
- 04/12/2021** Loto – Club de la Bonne Ambiance – salle des fêtes de Coulonges les Sablons.
- 03,04 & 05/12/2021** Téléthon.
- 05/12/2021** Marché de Noël – Commune - salle des fêtes Paul Pelleray.
Marché de producteurs et artisanat – Condé sur Huisne.
- 11/12/2021** Sortie « Visite savonnerie et marché de Noël de Bellême » - commission des Aînés.
- 23/01/2022** Loto – Anciens Combattants Sablons sur Huisne – salle des fêtes Paul Pelleray Condé sur Huisne.



La soirée jeux qui devait avoir lieu en octobre est reportée pour des raisons sanitaires au samedi 26 février 2022 à la salle des fêtes de Coulonges les Sablons.

Etat civil

(En vertu du RGPD sont inscrits uniquement les naissances, mariages & décès que la mairie a eu l'autorisation de faire paraître)

Naissances

Adèle Decraemere – 07/06/2021
Mia Faradon – 15/06/2021
Tyliann Guittard – 14/07/2021

Décès

André Douay – 09/08/2020
Marthe Brault – 12/03/2021
Solange Godard – 15/03/2021
Denise Mathern – 29/03/2021
Jacky Lemonnier – 04/04/2021
Mauricette Agogué – 08/05/2021
Joséphine Brunet Echeveste – 06/06/2021

Mariage

Carinne Dhuit & Frédéric Vaessen – 01/05/2021
Sophie Strasser & Alain Drouin – le 18/09/2021

Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Lundi 14h00-15h30
Vendredi 16h30-18h00

Condeau

Lundi 16h30-18h00
Vendredi 14h00-15h30

Informations municipales

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire**. Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant dans l'une des trois mairies déléguées avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille. **Cette démarche est obligatoire !**

A la suite du recensement, nous vous délivrerons une attestation de recensement et dans les mois qui suivront vous recevrez, à votre domicile, une convocation pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National de Caen.

Renseignements en Mairie et au **Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen** au :
09.70.84.51.51
csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr
<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Lancement du Conseil Municipal des Jeunes

La Commune lance le projet d'un Conseil Municipal des Jeunes (de 12 ans à 18 ans).

Le conseil des jeunes est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais le deviennent après approbation du conseil municipal élu ou du maire.

Le Conseil des Jeunes participe à la réalisation de projets citoyens en favorisant la sensibilisation des Jeunes aux questions de société et à leur concrétisation sur la commune.

Quel est son rôle ?

Il permet d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur municipalité au travers de leur vision d'adolescents.

Les jeunes élus apprendront que le titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits. Ils s'engagent avec responsabilité à être notamment assidus aux réunions, impliqués dans les travaux, respectueux de leurs collègues élus et à disposition de leurs camarades d'école.

S'inscrire à la mairie au 02.33.73.34.01 avec l'accord écrit des parents.

Centre de secours de Bretoncelles – campagne de recrutement



Notre commune dépend du centre de secours de Bretoncelles excepté la commune déléguée de Condeau qui est défendue par le Centre de secours de Rémalard en Perche.

L'adjudant-chef Jérôme Guyon a été nommé nouveau **Chef du centre de secours de Bretoncelles** depuis le 1^{er} janvier 2021 après 27 ans de service. Il succède au capitaine Philippe Jourdeuil qui dirigeait le centre depuis plusieurs années.

Le Centre de secours de Bretoncelles a besoin de Pompiers ! Si vous aimez aider les autres, travailler en équipe, être dans le feu de l'action, il y a une place pour vous, n'hésitez pas et rejoignez-les ! **« C'est une formidable expérience enrichissante, vous ne risquez pas de vous ennuyer alors rejoignez-nous ! »** selon Jérôme Guyon.

Pour vivre cette aventure avec eux, vous devez :



- Avoir entre 16 et 55 ans (60 ans pour les infirmiers et médecins).
- Résider légalement en France.
- Jouir de vos droits civiques.
- Être en situation régulière au regard du service national.
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.



Contactez le chef de Centre par mail à chef.bretoncelles@sdis61.fr



Mise en place de la signalétique sur les chemins de randonnée



Il y a trois ans environ, le Parc Naturel Régional du Perche (PNRP) proposait de faire du Perche une terre de randonnée. Cette proposition supposait que les chemins de Promenade Randonnée (PR), tous homologués par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), obéissent à un certain nombre de critères de qualité :

- un bon entretien,
- des abords agréables (parking, point d'eau, table de pique-nique, toilettes ...),
- un balisage jaune (flèches, croix...)
- **une signalétique spécifique (panneaux indicateurs).**

Tous les PR étant balisés en jaune et nombre d'entre eux se croisant ou ayant des sections communes, il était indispensable de placer çà et là des flèches guidant le randonneur sur la bonne voie. D'autant plus que les organismes de tourisme ornaïens avaient demandé la suppression des numéros dans le nom des chemins (il existait plusieurs chemins portant le même numéro sur l'ensemble de l'Orne).

La FFRP définit deux façons de faire une signalétique :

- Un mode directionnel : la flèche indique le nom du village ou plus généralement du lieu suivant et la distance à parcourir.
- **Un mode par réseau d'itinéraire. C'est ce mode qui a été retenu.**

Les flèches indiquent le nom de l'itinéraire que l'on suit et la direction qu'il faut prendre pour continuer à le suivre, et ceci à chaque fois que l'itinéraire en croise un ou plusieurs autres. Il y a donc au moins un poteau indicateur par croisement d'itinéraires. C'est ainsi que 19 poteaux et une quarantaine de lames ont été nécessaires pour réaliser la signalétique des quatre PR dépendant de la Commune de Sablons-sur-Huisne, auxquels il faut rajouter un PR bretoncellois (la boucle des trois moulins) et une étape du Tour des Collines du Perche. Cela a été réalisé en partenariat avec la CdC Cœur du Perche, porteur du projet, les associations de randonneurs, des bénévoles et le Parc du Perche. L'opération a coûté 23 525 € TTC pour l'ensemble de la CdC dont 80 % subventionnés par des fonds européens.

Vous retrouverez les itinéraires de randonnées sur le site internet **rando-perche.fr** et sur l'**application** à télécharger **Rando Perche** qui vous accompagnera pendant votre promenade.



© Didier Orsal



Madame le Maire lors de l'inauguration des panneaux le 3 juillet 2021 en présence des élus et acteurs de ce projet.

Rue Michel Meillant – sécurisation de la rue

Une réunion publique s'est tenue le samedi 21 août dernier rue Michel Meillant, avec les riverains de cette rue, venus nombreux. Il a été fait le constat suivant : il y a un réel problème au niveau de la circulation, ce qui engendre des problèmes de bruit et d'insécurité à l'entrée de notre bourg.

Il a été décidé de faire des « essais provisoires » car nous avons en projet de revoir notre centre bourg dans les prochains mois et notamment les problèmes de circulation aux entrées de notre village.

Voici ce que nous allons mettre en place rapidement :

- un « **stop** » est prévu dans la rue, au **croisement avec la rue Marie Curie** (cette route deviendra donc prioritaire) pour obliger les véhicules à diminuer leur vitesse en entrée de bourg ;
- **des chicanes** (en décalé) vont être posées dans la rue Michel Meillant ;
- nous allons **interdire les poids lourds** et nous les ferons **passer par la déviation vers Bretoncelles**. Ils prendront la direction de Rémalard en empruntant la rue Clément Courteil (nous prévoyons également des chicanes pour les faire ralentir dans cette rue) ;
- nous allons passer **l'ensemble du bourg à 30 km/h** ;
- Si nous le pouvons, nous allons installer un **feu provisoire** dit « feu intelligent » (feu qui reste au vert si le véhicule circule à la bonne vitesse et passe au rouge si la vitesse est trop élevée).



En ce qui concerne les **stationnements** des véhicules, nous allons **refaire les peintures de délimitation** et faire en sorte que les voitures ne soient plus stationnées sur les trottoirs lorsque le passage des piétons risque d'être compromis. Pour l'embellissement de cette rue, nous attendons les projets qui nous seront proposés par Orne Métropole, avec qui nous allons travailler pour la réfection du bourg et nous vous tiendrons informés, le moment venu, des propositions qui nous seront faites.

Rue de la Vallée – travaux réseau assainissement et réseau d'eau

Le mercredi 6 octobre s'est tenue une **réunion d'information** pour **les futurs travaux d'assainissement rue de la Vallée** avec Franck Boutet, Maître d'Ouvrage pour la Commune, qui a donné quelques explications sur les travaux qui débuteront début novembre.

Le but de cette intervention sur les réseaux est de diminuer les eaux parasites qui se retrouvaient dans le tout-à-l'égout, et de remplacer d'anciennes canalisations amiantées. Le Syndicat de l'Eau profitera de l'ouverture de la chaussée pour renouveler le réseau d'eau potable et les reprises des branchements. La majorité de l'intervention se fera donc sur le domaine public, mais il est possible que des remplacements de réseaux se fassent sur le domaine privé, pour les conduites d'eau potable. Les personnes concernées seront averties au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Le chantier se fera en 3 phases (dates envisagées mais susceptibles de varier selon le rythme du chantier) :

- 1/ bas de la rue de la Vallée, du 2 au 5 novembre.
- 2/ haut de la rue de la Vallée, du 5 au 15 novembre.
- 3/ parking Général de Gaulle 2^{ème} quinzaine de novembre.

Durant la durée des travaux, **la circulation des véhicules sera interdite en journée**, et autorisée aux riverains le soir. Un parking sera mis à disposition en bas de la rue de la Vallée. L'accès des secours sera maintenu à toute heure, et il est possible de prévenir le chef de chantier pour organiser tout accès indispensable aux riverains (soins infirmiers pour des personnes à mobilité réduite, par exemple).

D'autre part, **le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes** sera effectué par **les employés communaux**. Pour faciliter leur travail, il sera nécessaire de **déposer vos sacs gris et jaunes le mardi soir, ou le mercredi matin avant 7h30**.

Une réunion de chantier sera tenue chaque mercredi matin sur place. N'hésitez pas à y poser vos questions.

Durant la durée des travaux, la continuité des services d'eau potable et d'assainissement est bien entendu maintenue.

Informations municipales

Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service Public de l'Eau (RPQS)

Les **syndicats Intercommunaux d'Adduction de l'Eau Potable (SIAEP)** ont obligation de fournir un **RQPS** (Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service Public de l'Eau). Les communes historiques de Coulonges les Sablons et Condé sur Huisne ont rejoint le **SIAEP de Nocé** en 2018, la commune de Condeau y avait adhéré en 1998. Les chiffres que nous synthétisons sont issus des RQPS 2020.

Le nombre d'**abonnés** pour Sablons sur Huisne est de **1 072**, couvrant une population estimée de **1704 habitants** (hors abonnés limitrophes) et quelques **70 kilomètres de canalisations** hors raccordements.

En permanence, votre syndicat programme des travaux de renouvellement de canalisations, d'entretien de l'existant, tente de préserver la ressource en eau et interconnecte les différences sources et lieu de pompage pour livrer une eau de la meilleure qualité possible.

Le Syndicat est en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture, le Syndicat Départemental de l'eau (SDE), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Police de l'Eau et l'ensemble des communes adhérentes. **Vos élus vous représentant sont Nathalie BERTHU, Guy CHEVALIER, Claude SENECHAL et Jean-Yves MESNIL.**

Quelques chiffres importants

Les analyses sur la qualité de l'eau :

- Microbiologie **100% conformes sur 80 prélèvements.**
- Qualité physico-chimique : 98.8% conformes sur 84 prélèvements.

Travaux :

- **218 069€** engagés sur 2020,
- **350 000€** prévus sur 2021 dont 2.4 Kms de canalisations sur Coulonges les Sablons de la Fourche vers la Loupe et le renouvellement de la canalisation rue de la Vallée à Condé (en même temps que les travaux d'assainissement).

Rendement : sur 100 L d'eau produits 72.5 L sont facturés (fuites du réseau, essais, nettoyage des réseaux)

Protection de la ressource : 80% sur l'ensemble du SIAEP Nocé et **40%** sur Rémalard/Condé sur Huisne/Cour Maugis sur Huisne dû principalement au Château d'eau de Condé en centre Bourg.

Prix de l'eau : **2.19€/m³** pour une consommation moyenne de 120 m³ par ménage selon l'INSEE. La moyenne sur notre territoire est proche de 80 m³/an par ménage. Le prix du m³ a augmenté de 1.4 % entre 2019 et 2020. **Une obligation légale d'harmonisation des tarifs est progressivement en cours pour l'ensemble de nos trois communes historiques, de la même façon que les impôts locaux.**

Les RQPS sont à disposition par mail sur simple demande et sur les sites www.eaufrance.fr et agence de bassin Loire Bretagne.

Le délégataire pour le SIAEP de Nocé est **Véolia** (tél : 0 969 323 529).



Château d'eau de Condé sur Huisne

Chat identification et stérilisation – un acte de protection !



Nous avons sur la commune de nombreux chats qui ne sont **ni identifiés, ni vaccinés, ni stérilisés**. Leur reproduction n'étant pas contrôlée, leur nombre augmente ce qui les rend indésirables.

Tout d'abord, nous tenions à vous préciser que **l'identification** des chats, comme des chiens d'ailleurs, est **obligatoire** ! Vous risquez jusqu'à 750 € d'amende si vous n'identifiez pas votre animal né après le 1^{er} janvier 2012. L'identification se réalise principalement par puce électronique injectée sous la peau de façon indolore. L'identification est le moyen le plus sûr de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique. La Mairie s'est d'ailleurs dotée d'un lecteur de puce et dispose d'un compte à l'I-cad qui répertorie tous les animaux pucés. En France seulement 1 chat sur 2 est identifié (source i-cad).

Saviez-vous que 2 chats peuvent engendrer une descendance au bout de 4 ans de 20 736 chats ! D'où l'importance de faire **stériliser** votre chat ! La **stérilisation** a de nombreux **aspects positifs**, comme prolonger l'espérance de vie de votre chat en diminuant les risques de maladie ou blessures (bagarres de chats), ou encore éviter les inconvénients des chaleurs comme les fugues. Cela évite surtout l'euthanasie des portées non désirées.

Afin de stabiliser la population de chats errants sur la commune, nous nous renseignons actuellement pour éventuellement faire **une campagne de stérilisation** des chats errants. Cette opération consiste à capturer, stériliser et identifier les chats qui sont ensuite relâchés dans leur environnement.

Si cette solution est retenue, nous vous préviendrons par voie d'affichage et sur le compte Facebook de la commune.

Enquête publique – Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation environnementale (ICPE)

Une **enquête publique** est prescrite par arrêté inter-préfectoral de l'Eure et Loir et de l'Orne, pendant 32 jours, du lundi 18 octobre 2021 à 9h00 au jeudi 18 novembre 2021 à 19h00, sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par **la SARL du Brosseron** (siège social 1 rue de la levée lieu-dit « Le Brosseron » 28190 Saint Arnoult des Bois) concernant le projet de restructuration de **l'élevage de volaille**.

Ce projet comporte **un plan d'épandage du fumier** issu de son activité sur le territoire des communes de Favières, Landelles, Saint Arnoult des Bois, Thimert-Gatelles, **Sablons-sur-Huisne**, Rémalard en perche et Saint Germain des Grois.

Le siège de l'enquête est fixé à Saint Arnoult des Bois où le public pourra accéder au dossier papier et porter des observations ou propositions dans un registre ouvert à cet effet.

Vous pourrez aussi venir consulter le dossier au format papier en Mairie déléguée de Condé-sur-Huisne et porter des observations dans le registre qui aura été ouvert.

Le dossier est aussi accessible sur le site internet des préfectures d'Eure et Loir et de l'Orne et consultable sur un poste informatique à la préfecture d'Eure et Loir, Place de la République à Chartres, et à la cité administrative, place Bonet à Alençon.

Des **observations** pourront être adressées **par courrier en Mairie de Saint-Arnoult-des-Bois** 1 rue des Ecoles 28190 Saint-Arnoult-des-Bois et par **voie électronique** à la boîte mail dédiée : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur **Jean-Paul PUYFAUCHER, commissaire enquêteur**, se tiendra à votre disposition :

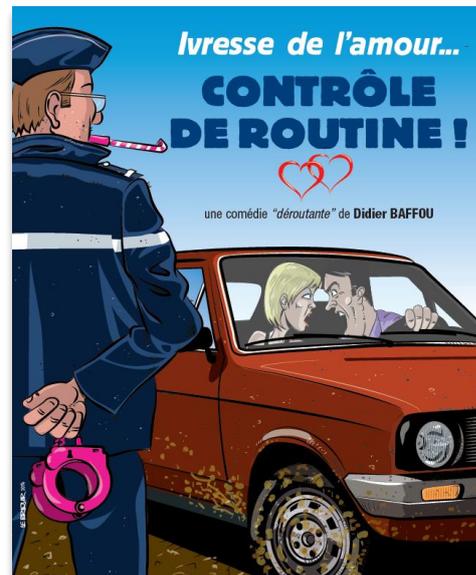
- à la Mairie de Saint -Arnoult- des-Bois le 18/10/2021 (18h00-19h00), le 08/11/2021 (16h30-19h00), 18/11/2021 (16h30-19h00).
- à la Mairie de Condé-sur-Huisne le 30/10/2021 (10h00 à 12h00)

La Vie des Commissions

Commission Culture

Vous êtes venus nombreux applaudir à la salle des fêtes Paul Pelleray le vendredi 15 octobre 2021 la pièce de théâtre « Ivresse de l'amour...contrôle de routine ».

Dans cette comédie déroutante de Didier Baffou, le docteur Bellac vient déclarer la disparition de sa femme dans la petite gendarmerie de son village. Il est reçu par le brigadier Ramier, fin limier, fin psychologue, et dont l'expérience conjugale personnelle va faire avancer l'enquête à pas de géant !



Commission fleurissement

Les jardins partagés rue de la Vallée

Située rue de la Vallée, une parcelle de 3250 m², classée comme terrain agricole, est dédiée à la création d'un lieu d'intérêt public. A cet endroit, nous avons le projet d'installer un **jardin partagé** pour les habitants de notre commune.

Pour continuer à construire ce projet, nous avons besoin de vous ; que vous soyez jardinier expert, amateur ou novice.

Si vous avez un peu de temps à partager en communauté, rejoignez-nous !

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture au n° suivant : 02 33 73 34 01.



Permanence des Adjoints au Maire

Les Maires-Adjoints peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous soit directement à leur permanence :

- Claude SENECHAL : le vendredi matin sur rendez-vous.
- Nathalie BERTU : le mercredi sur rendez-vous.
- Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- Sandrine SIMON : le mercredi sur rendez-vous.
- Jean-Yves MESNIL : le jeudi sur rendez-vous.

Commission Sport

Malheureusement, au sein de la commission sport, nous avons dû annuler les manifestations qui avaient été prévues (olympiades et mini tournoi) à cause des mesures sanitaires trop lourdes

Nous espérons vous retrouver très vite dans la bonne humeur et en toute sécurité.

Commission des Aînés

La Commission des Aînés vous convie à participer le **11 décembre** à une sortie « **Visite savonnerie et marché de Noël de Bellême** » (modalités à venir). Date à retenir en 2022 : **Repas des Aînés le 6 mars 2022.**



La Vie des Commissions

Commission décoration de Noël – « Je décore mon village pour Noël »



Retrouvons-nous pour passer un moment convivial, petits ou grands sans oublier nos aînés, **pour confectionner de nouvelles décorations de Noël**. Cette année, les décorations seront faites à partir de **rondins de bois, de citrouilles et coloquintes**. Peintures, tricot, déco... Nous avons besoin de votre talent et de votre imagination !

Trois ateliers participatifs sont prévus à la salle des fêtes de Condeau, si les conditions sanitaires nous le permettent :

 **Les mercredis 20 et 27 octobre de 14h00 à 17h00**

 **Le samedi 23 octobre de 9h30 à 12h00**

Le passe sanitaire est obligatoire pour les 12 ans et plus. Afin de respecter les gestes barrières, les ateliers sont limités à 20 personnes. Merci de faire vos réservations par SMS, à Céline au 06 49 28 61 35 en indiquant le nom et le prénom ainsi que l'âge pour les enfants. Pour les aînés qui seraient intéressés, vous pouvez aussi joindre par téléphone Marie-Alix au 06 83 85 54 62.

Commission Santé

Si Sablons-sur-Huisne a déjà la chance d'avoir du personnel médical (un médecin, une pharmacienne, une kinésithérapeute et des infirmières), le conseil municipal anticipe l'avenir proche, qui conduira son médecin à se retirer pour prendre sa retraite bien méritée, et lance ainsi sa recherche de médecin.

Souhaitant associer de jeunes étudiants au projet d'affiche, dont une étudiante résidant sur la commune, la commission a établi un partenariat avec l'Enseignement Supérieure Catholique de Chartres (ESCC) et plus spécifiquement avec la section BTS Communication qui a mis à l'œuvre les élèves de première année en avril-mai 2021. L'affiche est le fruit d'une synthèse de plusieurs idées issues de la créativité de ces jeunes étudiants.

Ce partenariat est parfaitement en phase avec les volontés du conseil municipal, tournées notamment vers l'intégration des jeunes dans la commune et les relations intergénérationnelles. Après avoir fait le bilan des différentes idées qui plaisaient aux membres de la commission, le professeur de communication a proposé le projet final, qui a rapidement fait l'unanimité ! Cette affiche, et les éléments la constituant, constitueront donc le fil rouge de la communication pour nos recherches.

Pour compléter l'affiche, une banderole vient d'être imprimée, et une vidéo est prévue d'ici la fin de l'année, qui sera notamment visible sur la chaîne YouTube de la commune de Sablons-sur-Huisne. En parallèle, le projet de création de la Maison de Santé prend forme. Ce projet est piloté et financé en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur du Perche.



La Vie des Commissions

Commission environnement – Réduction et recyclage de nos déchets ménagers



Lors du marché du 05/09/2021, le Smirtom du Perche Ornaïis a participé à l'opération « objectifs zéro déchets ménagers ».

Chaque année, par habitant, nous produisons 236 kgs d'ordures ménagères, réparties comme suit :

- Déchets putrescibles (déchetts alimentaires et déchetts verts) 24.3 % soit 57 kgs.
- Tri (papier, carton, plastiques) : 31.3 % soit 74 kgs.
- Verre : 5 % soit 12 kgs.
- Autres : 19.3 % soit 46 kgs.
- Textiles/ textiles sanitaires : 20.1 % soit 48 kgs.

Lors de cette matinée, le Smirtom a proposé l'acquisition de composteurs individuels en bois de 300 L ou 600 L pour recycler des déchets. Composter permet de réduire en moyenne près de 40 % le volume de nos déchets et le compost ainsi obtenu va enrichir et fertiliser la terre.

Quelques conseils pour la mise en route de votre bac à compost :

1- Choisissez un emplacement semi ombragé.

Facile d'accès avec suffisamment d'espace pour manipuler le tas de compost.

2- La base du tas ou du bac doit être aérée.

Bêchez légèrement le sol pour que les micro-organismes rentrent plus vite en action. Vous pouvez également placer un grillage à poule au fond du bac à compost pour éviter les nuisibles.

3- Nourrissez-le ! Mélangez les déchets verts et les déchets bruns.

La bonne proportion : une ou deux parts de déchets verts pour une part de déchets bruns.

Déchets bruns : branchages coupés en morceaux, feuilles mortes, taille de ligneux broyés, terre des pots et des jardinières, cendre de bois, paille, papier journal, papier blanc, sachets en papiers, cartons bruns, boîtes d'œufs, rouleaux d'essuie-tout ou de papier toilette, mouchoirs (sauf si gras ou souillés par des produits non biodégradables).

Déchets verts : Tonte de gazon, épluchures, fruits et légumes abîmés, petits restes de pâtes ou de riz sans sauce, miettes de pain, marc de café avec le filtre (s'il est en papier), sachets de thé, coquilles d'œufs pilées, litières (compostables) et excréments d'herbivores ou de granivores.

4- Retournez régulièrement le compost pour qu'il s'oxygène bien et se décompose correctement.

5- Le compost est prêt après 6 à 9 mois. Il est mûr quand sa couleur est brun foncé, noire, il sent le sous-bois et il n'y a plus de morceaux des apports organiques.

Après ces quelques explications si vous êtes intéressé(e)s, par l'acquisition d'un composteur, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie.

Le Smirtom vous contactera pour la livraison de votre composteur.



Nouvelle campagne de distribution de composteurs par le SMIRTOM



Les composteurs proposés sont en **bois (douglas non traité)**. Deux tailles sont disponibles en fonction du nombre de personnes composant le foyer et de la superficie du terrain : **300 litres et 600 litres**.

Une formation gratuite essentielle vous sera dispensée avant le retrait du composteur pour vous donner des indications sur le processus de compostage et l'utilisation du compost.

Une partie du coût de l'achat des composteurs est pris en charge par le SMIRTOM. Une participation sera demandée de 22 € pour le composteur 300 L et 30 € pour le 600 L. Le règlement se fait par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public.

Pour réserver votre composteur et connaître les modalités de distribution, contactez le SMIRTOM du Perche Ornaïis au 02 33 25 55 87, par mail à eco.tri@wanadoo.fr ou via leur page Facebook.

La Vie des Commissions

Commission communication - Concours photo La Gazette de Sablons

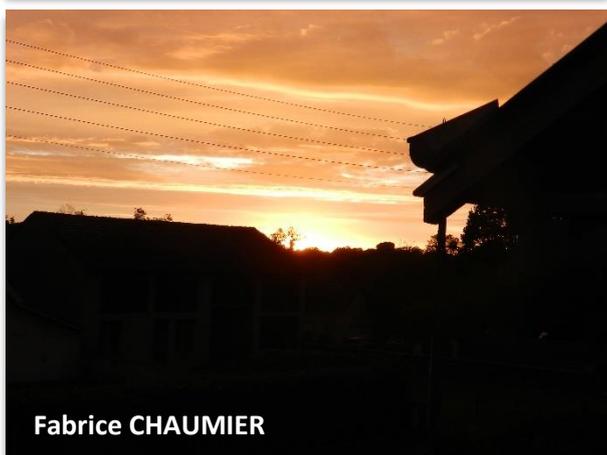
Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo. **Bravo au vainqueur Stéphane Goin** de Coulonges les Sablons. **Toutes les photos étaient méritantes !**



Participez au prochain concours !

Le thème est libre mais la photo doit être prise sur la commune de Sablons sur Huisne.

Le gagnant verra sa photo publiée en première page de la prochaine « Gazette de Sablons ». Vous pouvez nous envoyer vos photos à sablonssurhuisne@orange.fr avec vos coordonnées en indiquant où la photo a été prise.



Ça s'est passé à Sablons

Manifestations patriotiques



Cérémonies du Cessez-le-Feu en Algérie le 19 mars & l'appel du 18 juin



Le régiment de marche du Tchad basé en Alsace a, du 13 au 20 juin, organisé une course en relais de Saint-Martin-de-Varreville à Strasbourg dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire du serment Koufra, sur l'itinéraire emprunté par leurs anciens lors de la campagne de libération de la France 1944. Le 16 juin, ils se sont arrêtés à Condeau pour le passage de témoin entre relayeurs sur le parking au bord de l'Huisne. Le chien présent sur la photo n'est pas leur mascotte ! Il s'agit du chien de la personne qui a pris la photo 😊.

Marché de producteurs et artisanat



Le premier dimanche de chaque mois, retrouvez le marché de producteurs et artisanat sur la place du Général de Gaulle à Conde sur Huisne. Des animations différentes sont prévues à chaque marché



Feu d'artifices – 13 juillet 2021

Brocante du Comité des Fêtes de Condeau – 4 juillet 2021



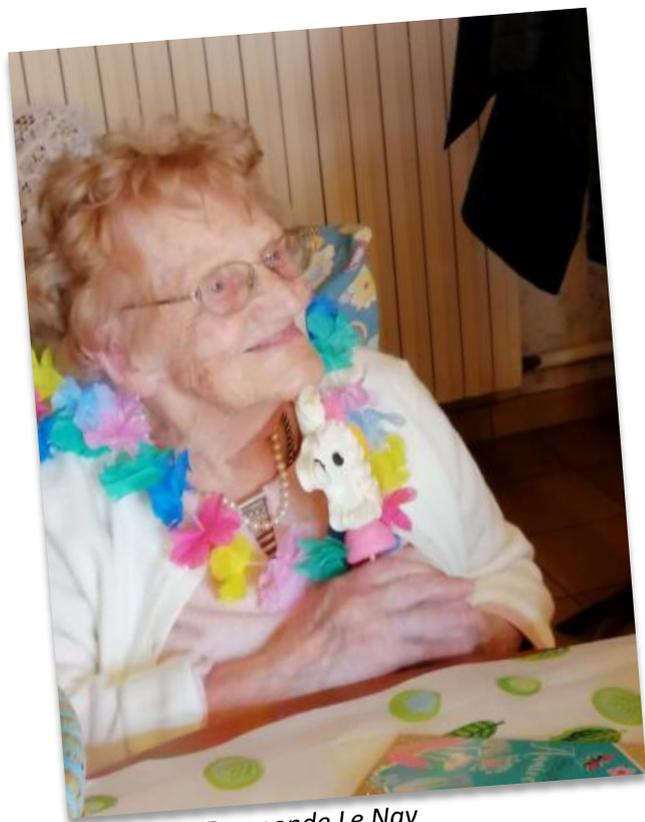
Le comité des fêtes de Condeau a organisé le 4 juillet dernier un vide grenier. Les exposants étaient au rendez-vous malgré les averses ! Une buvette et une restauration sur place étaient proposées.



A la plus grande joie des habitants de Sablons sur Huisne, les festivités du 13 juillet ont pu avoir lieu cette année. Au programme : restauration organisée par l'Association Festive Condéenne, retraite aux flambeaux avec Condé Music et tir du feu d'artifice musical. La soirée s'est terminée au son du Dj ZIC MU 2000.

Ça s'est passé à Sablons

Les 100 ans de Raymonde Le Nay – 1^{er} mai 2021



Raymonde Le Nay



*Raymonde Le Nay entourée de ses enfants
& de Christelle Radenac, Claude Sénéchal, Marie-Alix de Caffarelli*

Raymonde est née le 1^{er} mai 1921 à Unverre. Elle a passé sa jeunesse avec ses parents au Mézelleries à Argenvilliers. D'ailleurs en 1942, elle fût la 34^{ème} Rosière de la ville !

C'est en 1947, qu'elle arrive à Condé sur Huisne, à la Galaisière, avec son mari Jean. Jean, Breton, ancien marin, a fait le débarquement de Normandie le 6 juin 1944 et celui de Provence en août 1944.

Ensemble, ils reprennent la pépinière déjà existante depuis une centaine d'années avec courage et enthousiasme ! Raymonde trouvait l'endroit agréable et ensoleillé.

Raymonde a eu 4 enfants : Gérard, Maryse, Christiane et Martine, 4 petits-enfants et 5 arrières petits-enfants. Raymonde est très entourée par sa famille.

Pendant 43 ans, Raymonde a servi la clientèle avec gentillesse et dévouement tout en s'occupant de la scolarité de ses 4 enfants.

Après une retraite bien méritée à 69 ans, Raymonde et Jean cèdent la Pépinière à leur fille Christiane en 1990.

Raymonde est toujours présente et attentive à la bonne marche de l'entreprise. Elle aime parler avec la clientèle et donner de bons conseils. Toujours un petit mot aux employés de la pépinière.

Raymonde aime prendre contact avec ses amis fidèles et ses voisins.

Raymonde c'est le chêne de la Pépinière enraciné depuis 75 ans à la Galaisière.

Martine Le Nay

Ça s'est passé à Sablons

Fête des jardins – 6 juin 2021



Sablons-sur-Huisne s'est joint à la dix-huitième année des "Rendez-vous aux jardins" organisée par le Ministère de la Culture, qui avait lieu du vendredi 4 juin au dimanche 6 juin 2021.

C'est ainsi que le magnifique jardin du Bas Plessis situé à Coulonges-les-Sablons a ouvert ses portes le dimanche après-midi du 6 juin, grâce à la gentillesse et à la générosité des propriétaires Joël Quennehen et Vincent Bustaret. Le soleil était également de la partie, faisant de cet après-midi un moment suspendu, riche de rencontres et de découvertes. Les plus de 400 visiteurs, tout en respectant les conditions sanitaires en vigueur et heureux de pouvoir enfin profiter de tels moments, ont arpenté le jardin, guidés par Joël et découvrant les expositions de sculptures et poteries d'Harmonie du Logis ainsi que les décorations d'éléments insolites de TitoDéco (moto, réfrigérateur, ...).

Des ateliers/ventes d'objets en bois d'acacia (M. Letertre) et en osier (Mme Loyal) réalisés à la main ponctuaient également la promenade. Les enfants pouvaient s'arrêter au coin lecture, où Caroline leur contait des histoires. Tout ceci agrémenté par des morceaux de musique régulièrement offerts par Condé Music ! La journée s'est terminée avec deux tombolas, l'une parmi les bonnes réponses au quizz sur le jardin (gros lots) et l'autre parmi tous les bulletins, dont les lots ont été généreusement offerts par Harmonie du Logis, M. Letertre, Mme Loyal, M. Vassard (vin), et la pépinière des Fleurs de Coulonges (bons d'achats). Après une telle réussite, nous avons hâte de vous y revoir l'année prochaine !



Ça s'est passé à Sablons

Fête de la musique – 19 juin 2021



Comme chaque année, Sablons-sur-Huisne a organisé la Fête de la musique le samedi soir précédant le 21 juin. Cette année, une **nouvelle formule** a été proposée : une première étape à l'**Ecole de musique** où les musiciens débutants comme confirmés ont pu nous faire apprécier leur passion et peut-être en générer d'autres au sein des spectateurs. Puis **Condé Music** nous a conduit sur la place de Condé-sur-Huisne où nous attendaient **Sandrine Chartier** et son accordéon. Sandrine a animé le repas organisé par le **Relais du Perche** où une soixantaine de personnes se sont retrouvées, avec respect des conditions sanitaires. Enfin Condé Music a conduit les personnes venues se sustenter vers l'étang de la Ballastière pour rejoindre certains qui étaient déjà en train de profiter de l'animation du groupe "**les copains d'accord**". Un intermède intimiste au kiosque a également été proposé par **Hermanus Bakker**. Cette nouvelle formule d'itinérance, guidée par Condé Music est une réussite, et nous serons heureux de vous proposer ce même format l'an prochain !



N'oubliez pas de retrouver les vidéos annonçant les nouveaux événements ou revenant sur certains, en vous abonnant à la chaîne youtube de la commune de Sablons-sur-Huisne : allez sur le site www.youtube.com, tapez Sablons-sur-Huisne, et cliquez sur le logo de Sablons. Vous pouvez même vous abonner en cliquant sur "s'abonner", pour suivre les nouvelles vidéos !



Ça s'est passé à Sablons

Les SuPercheries – 30 juillet au 4 août 2021



Le premier festival de musique baroque, les SuPercheries, mené par le groupe l'Escadron Volant de la Reine, s'est tenu du 31 Juillet au 4 août sur la commune de Sablons-sur-Huisne, en association avec Saint-Germain-des-Grois.

Le 4 premiers concerts ont été réalisés dans les églises de Condeau, Saint-Germain-des-Grois et Coulonges-les-Sablons, ainsi que dans la salle des fêtes de Condé-sur-Huisne, concert initialement prévu au kiosque de l'étang de Condé-sur-Huisne, mais la météo ayant été incertaine, le repli vers la salle des fêtes a été nécessaire. Le succès a été au rendez-vous chaque soir !

Ce premier festival mettait à l'honneur le compositeur Telemann, avec des œuvres différentes chaque soir, et des instruments divers.

Le festival s'est clôturé par un concert donné le 4 août en l'église de Condé-sur-Huisne. Une centaine de personnes est venue assister à ce récital.

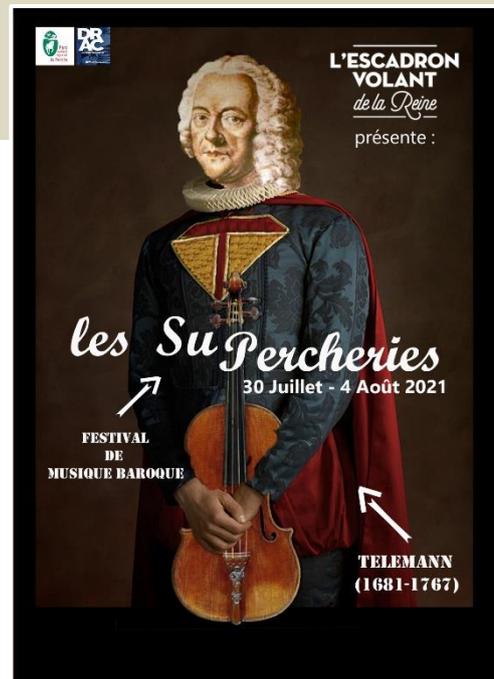
Les conditions sanitaires ont malheureusement imposé des contraintes fortes, mais nous pouvons espérer que celles-ci auront disparu pour la prochaine édition, car Sablons-sur-Huisne souhaite vivement pérenniser ce festival !

Retrouvez la vidéo sur notre chaîne You tube !



Le Saviez-vous ?

Georg Philipp Telemann (1681-1767) est un compositeur allemand. Il fut, pendant sa longue période créatrice, un des plus célèbres compositeurs allemands de l'âge baroque et l'un des compositeurs les plus prolifiques de tous les temps.



Du côté des nouvelles entreprises

Superette Proxi



Fabrice Rottier et son boucher Jérôme

Depuis le 19 juin, **Fabrice Rottier**, nouveau gérant de la **superette Proxi** de Condé-sur-Huisne, vous accueille avec **Jérôme**, son boucher, et **Noémie**, sa vendeuse, dans une superette réaménagée. Les rayons ont été modifiés, la caisse changée de place, une musique d'ambiance est diffusée et une vitrine-armoire de congélation a été installée à l'entrée du magasin. Suite aux travaux réalisés par la commune, le magasin est plus lumineux (voir rubrique travaux). Concernant les produits à vendre, il y a régulièrement des nouveautés et depuis l'ouverture **400 nouvelles références** ont été ajoutées. Au niveau de la boucherie, on retrouve du porc label rouge IGP.

Contact : 02.33.83.92.63 // Retrouvez Proxi sur Facebook

Horaires : Mardi au samedi de 8h30 à 12h30 / 15h00-19h00

Le dimanche 9h00-12h30 / Fermé le lundi

Gasoline



Pierre Clauzet



Pierre Clauzet et sa mère **Carina Clauzet Della Croce** ont ouvert une brocante dans l'ancien garage au 55 rue Michel Meillant à Condé sur Huisne. Ce beau projet familial du nom de **Gasoline**, en référence à l'ancienne activité du lieu, vous propose brocante, décoration & friperie, tout en mêlant l'ancien et le moderne. Ils ont transformé les 400 m² d'exposition dans un esprit loft aménagé en scénette.

En complément, ont lieu des ateliers comme cet été avec l'atelier Yoga, une dégustation de vins et un atelier artistique. Pierre Clauzet souhaite faire de Gasoline un **lieu de rencontres et d'échanges** !

Ouverture : Mercredi 14h 19h // Du jeudi au dimanche 11h-19h // Fermé les Lundis et mardis

Contact : info@gasoline-brocante.com // 06 20 30 03 69 // 07 77 64 96 28

Restaurant la Basse Roche



Vincent et Pélégie DENIS sont les nouveaux propriétaires du Restaurant de la Basse Roche. Ils vous proposent une cuisine bistronomique, c'est-à-dire une cuisine de bistrot améliorée, avec des produits locaux. Le menu du jour a été conservé. Tous les mois, le menu change avec des plats revisités et des produits de saison.

M & Mme Denis ont plein de projets pour développer leur activité et mettre en valeur le patrimoine de leur propriété. Récemment, ils ont remis en fonctionnement la roue du Moulin.

Contact 02.33.25.26.14

www.lemoulindebasseroche.com

lemoulindebasseroche@gmail.com



Des nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

Le Mot de la direction

Magali Patrix, directrice de l'école, a accueilli pour cette rentrée 146 élèves de la maternelle à la primaire. Les tout-petits seront accueillis en janvier. Chaque classe a une ATSEM.

Comme à son habitude l'équipe pédagogique fourmille de projets ! Le thème de l'année est la cinématographie. Les CE2, CM1 et CM2 ont participé au « Festival Jeunesse tout court », qui a eu lieu à Rémalard en Perche le dernier week-end de septembre, et travailleront dans l'année sur le court métrage. Le but est d'éduquer les enfants à l'image.

En lien avec ce thème, toutes les classes vont participer au festival ciné filou au cinéma Saint Louis du Theil sur Huisne.

Autre projet, la venue de l'artiste Enzo Mianes, en résidence à Nocé, qui doit animer des ateliers (du CP au CM2) pour construire des instruments avec des objets récupérés. Il offre une nouvelle vie à des objets par le détournement, la récupération et la mise en scène. Il extrait des objets de leur contexte quotidien pour leur insuffler une dimension poétique.

Côté sport, à l'initiative du Tennis Club Condéen, les élèves allant de la Grande Section au CM2 vont apprendre le tennis avec Sébastien Frigolet. L'enseignement se fera à l'école et pour les plus grands au terrain de tennis. Tout est pris en charge par le Club et par l'Etat. Tous les élèves vont aussi aller à la piscine de Nogent le Rotrou.

Concernant le label E3D (Ecole Démarche de Développement Durable), l'école espère décrocher le niveau 3. Le projet avec Enzo Mianes devrait aider à son obtention tout comme l'objectif zéro déchet au restaurant scolaire qui a d'ailleurs un nouveau chef en cuisine. En effet, la CdC Cœur du Perche a confié, après un appel d'offres, la gestion des cantines de son territoire à la société Restauval.

L'école remercie l'APEC, la Cdc Cœur du Perche et la Commune de Sablons sur Huisne pour leur coopération tout au long de l'année.



L'équipe enseignante et les Atsems le jour de la rentrée.

Présentation de l'équipe !

Professeurs des Ecoles

Noémie Rondeau CM1-CM2
Laura Bisson CE2
Elsa Aize CP-CE1
Mylène Salmon CP-CE1
Caroline Letertre petits moyens grands
Anne Caroline Ganivet petits moyens grands
Magali Patrix petits moyens grands
Anaïs Talonneau assure les différentes décharges

Assistante de vie scolaire

Véronique Lan

ATSEM

Carine Dhuit
Marie Mazurier
Camille Epinette

Restaurant scolaire

Alexandre Olivier de Restauval
préparera les repas avec
Karine Lombard
& Isabelle Héricourt

Du côté de nos associations et de la médiathèque

FLASH - randonnée pédestre



© Didier Orsal

Flash « randonnée pédestre » organise des randonnées tous les 15 jours, le mardi, d'environ 3 heures (avec le transport) pour une distance approximative de 10 km.

Les départs se font en groupe à 13h45 parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne.

Une randonnée sera organisée au profit du téléthon le samedi 4 décembre 2021 (une participation minimum de 5 € sera demandée).

La cotisation annuelle s'élève à 10 €, 5 € sont versés à FLASH pour l'adhésion couvrant la période d'activité de septembre 2020 à juin 2021 et 5 € pour la caisse des randonneurs.

Renseignements : André Chazal 02.33.73.33.68 /Alain Lhostis 06.61.73.91.34 / Marinette Haricot 06.78.68.02.64

FLASH - Billard



Venez observer et jouer au billard français tous les mercredis après-midi de 15h à 19h à la salle rue Clément Courteil à Condé sur Huisne (derrière l'école de musique).

Le billard français, appelé aussi billard carambole, ou billard à trois billes, est un type de jeu de billard, joué sur une table sans poches. Il se pratique en général à deux joueurs avec trois billes. En plus de la carambole, chaque joueur possède une bille d'impact blanche, pointée, ou jaune.

L'activité billard est également possible en accès libre, sur réservation, les autres jours de la semaine, pour les membres uniquement.

20 € sont demandés à l'inscription (15 € pour l'adhésion et 5 € pour l'assurance). Le matériel est fourni.

Renseignements auprès d'Hervé Cornic au 06.18.91.50.68

FLASH - Yoga

Le **Hatha Yoga** est une discipline indienne, accessible à tous et à tout âge. Il a pour but d'apprendre à gérer son corps, sa respiration, ses émotions et favoriser son développement personnel.

La séance est composée de postures, de respiration, de concentration et d'une relaxation. Le mental est attentif et calme tout au long de la séance, sans esprit de compétition.

Les cours sont dispensés par Malika tous les mercredis de 13h00 à 14h15 et tous les vendredis de 18h00 à 19h15.

Inscriptions et informations Malika 06.03.85.83.15



Calendrier des randonnées

12 et 26 octobre 2021
9 et 23 novembre 2021
7 et 21 décembre 2021
4 et 18 janvier 2022
1^{er} et 15 février 2022
1^{er}, 15 et 29 mars 2022
12 et 26 avril 2022
10 et 24 mai 2022
07 et 21 juin 2022 (pique-nique)

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Médiathèque – projet de « Grainothèque »



Les bénévoles de la médiathèque de Sablons sur Huisne accueillent avec grand plaisir petits et grands lecteurs le Mercredi de 14h à 18h et le Samedi de 9h à 12h30.

De nombreux achats ont été réalisés cet été : des nouveautés adultes (Bourdin, Huon, Grimaldi, Minier...) et tout plein de jolis albums et livres à toucher pour nos chers petits. Et bonne nouvelle : les jeux sont remis en service !!!

Nous avons le projet de créer prochainement une **"Grainothèque"** : troc de graines de fleurs et de légumes. Encore une belle façon de renforcer le lien social. Alors Mesdames et Messieurs les jardiniers, gardez précieusement vos graines !!! Nous vous tiendrons informés de l'évolution de notre projet et de la date d'ouverture de notre grainothèque via le site internet de la mairie de Sablons.

De plus, dès à présent, nous avons le plaisir de vous informer que l'édition 2021 du concours de dessin sur le thème de Noël sera comme en 2020 organisé par la médiathèque. Nous sommes convaincus que le succès rencontré l'année passée sera à nouveau au rendez-vous. Très bientôt, toutes les informations seront données en bibliothèque.

Pour ceux qui ne le savent pas encore, l'inscription à la médiathèque est GRATUITE... Le prêt d'ouvrages AUSSI !!!!



Coordonnées

Médiathèque de Sablons sur Huisne
Tél. : 02.33.73.15.65
bibliocondesurhuisne@orange.fr

Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Condé sur Huisne Badminton

Le Club de Badminton de Condé-sur-Huisne a fait sa rentrée début septembre. Les joueurs de plus de 15 ans viennent s'entraîner et s'affronter dans une bonne ambiance tous les jeudis dès 19h30 à la salle du Parc des Sports et Loisirs de Sablons-sur-Huisne. Tous espèrent profiter pleinement de cette nouvelle saison loin de la crise sanitaire qui a rendu la pratique du sport en salle compliquée ces derniers temps.

Il est encore possible de rejoindre le Club. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Gilles Belaud, le président de l'association, à partir de 18h30 au 06-79-55-16-97



Espoir Football Club Condéen



Amis supporters, nous revoilà...

Après 8 mois d'arrêts, l'E.F.C. Condé sur Huisne a pu retrouver la direction du stade. Enfin !!!

Côté coulisse,

Il y a eu la réfection du terrain de foot, puis le changement des buts qui n'étaient plus aux normes, ainsi que les filets. Un nouveau bungalow a été mis en place pour entreposer le matériel.

Côté sportif,

L'E.F.C. Condé sur Huisne repart cette saison avec 2 équipes (D2 et D4) pour un effectif de 40 joueurs (en hausse depuis 2 ans).

Le club recherche néanmoins un arbitre officiel supplémentaire mais également des bénévoles pour faire l'arbitrage de centre ou de touche (quelques matchs en cours de saison).

Au plaisir de vous revoir autour du terrain, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

S. Chaumeton, secrétaire.

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Les Associations des aînés

Les Aînés Condéens vous invitent chaque jeudi après-midi à venir les rejoindre de 14h à 18h dans la salle à côté de la bibliothèque rue Michel Meillant à Condé sur Huisne. Au programme jeux de cartes (belote, tarot...), rumikub, scrabble, triomino...

Pour terminer l'après-midi un goûter est offert. En plus, dans l'année, un ou deux repas au restaurant sont organisés. Le Club des Aînés Condéen est ouvert à toute proposition nouvelle.

La cotisation est de 20 € l'année. Pour plus d'information contactez Nicole Joubert au 02.33.73.30.09

Les personnes qui souhaitent rejoindre le **Club de la bonne Ambiance** sont les bienvenues et peuvent le faire en appelant M. Buthon au 02 37 52 26 04. La cotisation annuelle par personne est de 16 euros.

Le club rassemble un mercredi sur deux, de nombreux joueurs et joueuses de cartes à la salle des fêtes de Coulonges les Sablons.

Vous pouvez consulter notre blog : afin de vous donner une idée des sorties et des différentes manifestations au cours de l'année écoulée et celle à venir :

<http://clubbonneambiancecoulonges.blogspot.fr/>.

Vous pouvez également nous écrire sur l'adresse mail :

labonneambiance61pbc@gmail.com

L'association **les Heures de l'Amitié** se réunit le mercredi tous les 15 jours à la salle des fêtes de Condeau à partir de 14h00. Les adhérents jouent aux cartes et aux jeux de société. La journée se termine par un goûter.



Anciens combattants



L'association des Anciens Combattants de Sablons sur Huisne est sans activité depuis le début de la crise sanitaire. Durant cette période, seules les cérémonies du 19 mars 1962, du 8 mai 1945, du 18 juin 1940 et du 11 novembre 1918 ont été célébrées par les seules personnalités selon les directives officielles.

Pour l'année 2022, notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 8 janvier, le loto le dimanche 23 janvier. Un voyage est prévu, la date sera précisée ultérieurement. Les cérémonies officielles se dérouleront aux dates habituelles, en fonction des conditions sanitaires en vigueur. Pour toutes ces activités, chaque adhérent recevra une convocation pour en préciser les modalités.

Le Président,
André Chazal

Association 2 D

Voici le calendrier de l'association de randonnée 2 D :

- Dimanche à 9h15 départ de Condeau parking à côté de la rivière (environ 8 kms) les 10 Octobre, 21 Novembre, 12 Décembre.
- Les jeudis matin 9h30 départ Condeau jusqu' à fin Octobre. Pour les mois de Novembre et Décembre départ 14h00.

Pour plus de renseignement contacter Marinette Haricot au 02.33.73.37.94.



Informations diverses

Clic Orne Est : Centre Local d'Information et de Coordination



Le CLIC Orne Est est un point d'accueil, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement pour les personnes âgées de **plus de 60 ans** et adultes en **situation de handicap**, leurs familles et les professionnels. Il intervient **gratuitement** auprès des personnes sur le territoire Orne Est par **téléphone**, sur **rendez-vous** aux lieux de permanence (L'Aigle & Mortagne-au-Perche) ou directement **à domicile**.

L'accueil est confidentiel, neutre et personnalisé.

Le CLIC Orne Est a donc pour mission d'assurer aux personnes âgées et adultes en situation de handicap une **prise en charge globale**, de qualité, leur facilitant l'**accès aux droits** et améliorant leur quotidien.

Il organise également des **actions de prévention** en lien avec les caisses de retraite, les mutuelles, les associations... mais aussi des **actions de soutien aux aidants familiaux**.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet www.clic-orne.com pour de plus amples informations et suivre nos actualités sur notre page facebook « [Clic de l'Orne](#) ».

Les agents du CLIC Orne Est :



Marion DEGUY
L'Aigle
02.33.24.67.28



Marine FOULON
Mortagne-au-Perche
02.33.73.11.02



Morgan LAMBOLEY
Chargé de Prévention
06.73.36.72.84

Pays du Perche Ornais – Aide à la rénovation de l'habitat

La Plateforme Habitat du PÉTR du Pays du Perche ornais vous renseigne.

Quand demander des aides ?

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ou du logement que vous louez, vous avez des devis ou vous souhaitez simplement des renseignements... Les services du Pays du Perche ornais vous renseignent quel que soit votre projet et votre niveau de revenus. Attention : Ne signez jamais les devis avant d'avoir demandé l'aide !

Quel accompagnement de la Plateforme Habitat ?

Espace FAIRE pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique : vous informe, vous conseille et vous oriente vers les solutions et aides adaptées à votre projet (MaPrimeRénov', Chèques Eco-Energie Normandie, Filière bois du Département, CEE...)

Dispositif OPAH pour Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat : vous accompagne pour effectuer une demande de financement ANAH si vos travaux sont éligibles (gain énergétique de 35%, travaux en faveur de l'autonomie, travaux sur un logement très dégradé) et si vous avez des revenus modestes ou très modestes (moins de 27 896€ de revenu fiscal de référence pour un ménage de 2 personnes).

Exemples :

Rénovation thermique maison individuelle des années 1970 permettant un gain énergétique d'au moins 35% :

Situation du foyer : 1 personne aux revenus très modestes (RFR < 14 879€)

Travaux : isolation des combles, remplacement des menuiseries, poêle à granulés = gain énergétique de 35%

Coût des travaux : 17 935€ TTC

Aides obtenues : 12 250€

Taux de financement : 68%

Aménagement et accessibilité d'une salle de bain en faveur de l'autonomie :

Situation du foyer : un couple aux revenus modestes (RFR < 27 896€)

Travaux : remplacement d'une baignoire par une douche extra-plate avec siège escamotable, WC surélevé, barre de maintien et d'appui

Coût des travaux : 7 260€ TTC

Aides obtenues : 3 300€

Taux de financement : 47%



Contact **02 33 85 80 86** / espacefaire@payspercheornais.fr
opah@payspercheornais.fr
<https://pays-perche-ornais.jimdosite.com/habitat/>
<https://www.facebook.com/payspercheornais>

Informations diverses

Bruits de voisinage- Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Art. R.1334-31 du code de santé publique

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Conciliateur de justice

Jean-Claude Poirier conciliateur de justice du canton de Bretoncelles vous reçoit **sur rendez-vous** le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h à la Mairie de Berd'huis. Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice. Il tente de trouver une solution amiable aux litiges entre voisins, entre clients et artisans.... Il s'agit d'un service gratuit et le conciliateur est bénévole.

Vous pouvez le contacter au 06.88.88.86.75 ou poirier.jeanclaud0263@orange.fr



Réglementation brûlage des végétaux - arrêté préfectoral du 01/07/2016

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sauf les brûlages liés aux activités agricoles et forestières, à l'entretien des parcs et jardins en zone rurale pour les propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000 m², aux plantes invasives, végétaux malades afin d'éviter toute propagation et à l'entretien des milieux naturels et cours d'eau difficiles d'accès. Une contravention de 450 € pourra être appliquée à tout contrevenant. Des solutions alternatives existent : la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Dépôt des ordures ménagères et tri sélectif

Nous avons constaté à plusieurs reprises le dépôt de sacs poubelles autour des containers et des ordures ménagères à même le sol.

Nous tenions à vous informer que cela constitue un **dépôt sauvage** qui peut être poursuivi.

Vos sacs d'ordures ménagères, pour ceux qui ne sont pas en ramassage en porte à porte, **doivent être mis dans le container approprié et dans un sac poubelle.**

Quand les containers sont pleins et même si les déchets déposés sont conformes, il faut trouver un **container libre** dans un autre endroit ou attendre que les containers soient vidés.

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées en porte à porte **la veille du ramassage.**

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau **les sacs jaunes** sont à retirer en Mairie.

N'ayez pas peur



**soulevez le couvercle
pour mettre votre sac
poubelle !**

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

